

Lillebonne, le 19 septembre 2016

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

À

Mesdames les Directrices, Messieurs les
Directeurs Mmes et Mrs les enseignants
des écoles maternelles et élémentaires
Mesdames, Messieurs les enseignants du
RASED

**NOTE DE CIRCONSCRIPTION N°2
ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017**

**Inspection de l'Éducation
Nationale**

Circonscription de Lillebonne

Dossier suivi par
Bénédicte Bahra-
Fleury

Téléphone
02 32 08 97 01
02 32 08 97 03

Mél.
1760031a@ac-rouen.fr

11 rue Desgenétais
76170 Lillebonne

**Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés - Année scolaire
2016/2017**

Texte de référence : *circulaire n°2014-107 du 18 août 2014*

1 – Le RASED : présentation et fonctionnement

- ♦ Le RASED est composé de huit membres pour la circonscription :
 - quatre maîtres E
 - un maître G
 - trois psychologues scolaires

Il est affirmé comme un pôle ressource dans la circonscription pour l'aide aux élèves et aux enseignants : identifier la nature des difficultés rencontrées par les élèves et rechercher des réponses diversifiées.

L'objectif de tous dans ce cadre est de prévenir et de remédier aux difficultés qui se manifestent afin d'améliorer la réussite scolaire de tous les élèves.

Pour ce faire, les personnels du RASED peuvent :

- ⇒ Intervenir dans le cadre de la prévention
- ⇒ Aider à l'analyse des acquis et/ou des difficultés des élèves, en tant que personne ressource
- ⇒ Relativiser la gravité de la difficulté et donner des pistes de médiations, de remédiations en classe
- ⇒ Aider à l'interprétation des évaluations
- ⇒ Fournir leurs propres observations
- ⇒ Concevoir et prendre en charge des activités à conduire eux-mêmes en regroupement d'élèves
- ⇒ Co-intervenir en classe, à condition que le travail soit conçu en commun avec l'enseignant de la classe.
- ⇒ Aider à l'élaboration de PPRE.
- ⇒ Participer en tant que personne-ressource à l'observation d'élèves relevant du champ du handicap, à l'analyse des difficultés et au suivi de leurs parcours scolaires.

♦ **Le rôle des membres du RASED :**

- **L'aide psychologique – le psychologue scolaire**

Lorsqu'un élève a des difficultés scolaires, la relation enseignant-élève-famille est en général éprouvée. L'intervention du psychologue scolaire a pour objectif d'analyser les difficultés afin de relancer la dynamique école-élève-famille.

Les entretiens avec l'enseignant, l'enfant et sa famille constituent l'étape préalable nécessaire à l'analyse de la situation. Il s'agit de clarifier la demande d'aide, d'orienter le choix des outils et des démarches.

Le bilan individuel ne peut être entrepris sans l'autorisation de la famille. Il peut s'appuyer sur des outils spécifiques (épreuves psychométriques et/ou cliniques) afin d'analyser la nature des difficultés et d'orienter les propositions d'aide.

Le suivi psychologique scolaire ne se confond en aucune manière avec une psychothérapie. Il s'agit d'entretiens ponctuels avec l'enfant, sa famille mais également avec l'enseignant et les structures concernées. Ces entretiens ont pour objectif d'apporter différents éclairages concernant les problèmes rencontrés, d'évaluer les progrès de l'enfant, de réajuster les prises en charge, de guider la famille et les différents intervenants dans leurs démarches et dans la mise en place du projet d'aide.

Les entretiens, le bilan individuel et le suivi psychologique sont des éléments qui entrent dans la démarche du psychologue en milieu scolaire.

Merci de respecter la confidentialité de tous les documents cachetés.

- **L'aide à dominante pédagogique – maître E**

Le maître d'adaptation est chargé au sein du RASED de l'aide à dominante pédagogique qui n'est pas conçue comme une activité de rattrapage ou de renforcement, mais comme une aide spécialisée.

Son travail :

Il collabore étroitement avec les enseignants pour la compréhension des difficultés de l'enfant, l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet individuel d'aide à l'enfant.

Il rencontre les partenaires de l'école et, éventuellement, la famille.

Il organise au besoin des regroupements d'adaptation (groupes restreints) dont la durée et la fréquence de prise en charge sont fonction de l'adaptation programmée, définie dans un projet individuel d'aide, élaborée en commun avec l'enseignant concerné.

Il peut co-intervenir dans la classe.

Ses objectifs :

Aider l'enfant à :

- améliorer ses capacités à dépasser ses difficultés
- maîtriser ses outils et méthodes de travail
- prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite
- transférer sa réussite dans la classe

- **L'aide à dominante rééducative – maître G**

Le rééducateur s'adresse aux enfants de l'école élémentaire et maternelle dont les comportements et les relations ont des répercussions défavorables à l'adaptation scolaire et l'efficacité dans les apprentissages.

Il accueille l'enfant seul ou en très petit groupe, dans une salle de rééducation et il propose des activités en fonction d'un projet d'aide spécifique à chaque enfant.

Il rencontre les différents partenaires (enseignants, parents, enfants) pour proposer le projet d'aide. Le suivi nécessite l'accord écrit des parents.

Ses objectifs :

- favoriser la maturation affective, motrice et cognitive,

- favoriser l'efficacité dans les apprentissages et activités de l'école
- restaurer la communication, l'estime de soi, le désir d'apprendre

Les enseignants du RASED disposent de permanences pour répondre à vos questions :

Valérie Quevaine (maître E) : valerie.quevaine@ac-rouen.fr

Permanence TSA le mardi midi de 12h15 à 13h15 au 02.35.39.68.87

Permanence RASED le vendredi midi de 12h30 à 13h30 au 02.35.39.68.87

Évelyne Delange (maître E) : evelyne.letellier@ac-rouen.fr

Permanence RASED le vendredi de 12h30 à 13h30 à l'école Professeur Roux de Notre-Dame de Gravenchon au 02.35.39.37.80

Sylvie Aguila (maître E) : sylvie.aguila@ac-rouen.fr

Permanence RASED le lundi de 12h30 à 13h30 à l'école du Clairval de Lillebonne au 02.35.38.00.30

Brigitte Toutin (maître E) : brigitte.toutin@ac-rouen.fr

Permanence RASED le vendredi midi de 12h30 à 13h30 au 02.35.39.68.87

Jean-Michel Aguila (maître G) : j-michel.aguila@ac-rouen.fr

Permanence RASED le vendredi midi de 12h30 à 13h30 au 02.35.39.68.87

Fabienne Acher (Psychologue) : fabienne.acher@ac-rouen.fr

Permanence RASED le lundi matin de 8h50 à 12h au 02.35.38.47.06

Anne Chrétien (Psychologue) : a.chretien@ac-rouen.fr

Permanence RASED le lundi matin de 8h30 à 12h au 02.35.39.37.81

Chrystelle Turquer (Psychologue) : chrystelle.turquer@ac-rouen.fr

Permanence RASED le lundi matin de 8h45 à 11h45 au 02.35.39.68.84

♦ Les secteurs

Les tableaux joints en annexes 1 et 1bis récapitulent les secteurs d'intervention des maîtres spécialisés et des psychologues.

♦ Les priorités

Les priorités d'action sont définies par l'équipe de circonscription en collaboration avec les membres du RASED.

2 – Élaboration des demandes d'aide

L'enseignant, après avoir pris l'attache de ses collègues lors d'une réunion du Conseil des Maîtres de Cycle :

- définit précisément ce qui pose problème, les difficultés repérées, mais aussi les points d'appui
- indique ce qui a été mis en œuvre dans la classe pour pallier les difficultés : PPRE, APC, différenciation pédagogique
- fait des suggestions sur la nature de l'aide à apporter

⇒ Toute demande d'aide doit être observée en conseil de maîtres de cycle et **signée du directeur ou de la directrice de l'école.**

⇒ La demande d'aide écrite (annexe 2) est obligatoire et fait suite à un entretien de l'enseignant avec la famille et après avoir apporté une aide spécifique au niveau de la classe et du cycle.

⇒ Des éléments d'évaluation peuvent étayer la demande.

⇒ Les demandes d'aide sont envoyées au correspondant RASED.

◆ **Le correspondant RASED**

Les correspondants RASED, M. Aguila pour le secteur de Bolbec, Mme Aguila pour le secteur de Lillebonne et Mme Delange pour le secteur de Notre Dame de Gravenchon sont les destinataires de toutes les demandes d'aide. Ils centralisent les demandes et les traitent avec l'équipe RASED.

◆ **Calendrier des demandes :**

Les demandes d'aide peuvent être envoyées **à tout moment** et dès maintenant. J'attire votre attention sur les élèves susceptibles d'entrer en EGPA que vous devrez nécessairement signaler aux membres du RASED avant les vacances d'automne, en utilisant le **même formulaire**.

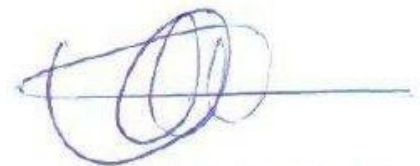
3 – Réponses

Une réponse écrite est apportée à chaque demande d'aide et envoyée à l'école (annexe 3).

4 – Réunion de synthèse

Les réunions de synthèse avec les membres du RASED sont indispensables au bon suivi des élèves en difficulté.

Il serait intéressant de les organiser sur le temps de préparation des APC.



M. VINCENT

EMARGEMENT des enseignants :

La présente note doit être émargée de tous les personnels enseignants, sans oublier les membres du RASED et les ziliens.

Afin que chacun puisse utiliser les liens en direct, je demande aux directeurs d'école de bien vouloir transmettre cette présente note sur les boîtes personnelles professionnelles de chacun des membres de son équipe.

Fiche d'émargement : Document interne à l'école. Ne pas renvoyer à la circonscription.

NOM Prénom	Signature	NOM Prénom	Signature